



FÉDÉRATION GÉNÉRALE DES RETRAITÉS

De la Fonction Publique

----- SECTION DE L'ESSONNE -----

Secrétaire : Anne-Marie Roussel

15 rue Fustel de Coulanges 91 300 Massy

Téléphone : 06 70 60 49 92 Mail : am08rous@yahoo.fr

Mai-Juin 2021

Convocation

**ASSEMBLEE GENERALE
MARDI 15 JUIN à 14h
Maison des syndicats
Place de l'Agora
91000 EVRY**

Ordre du jour :

- Echanges et votes des rapports d'activité et financier 2020 (p 5).
- Débat sur l'actualité (avec bilan des retours des adhérents p 6).
- Faire vivre la section de l'Essonne de la FGR-FP et agir ensemble.

SOMMAIRE :

P 2 Les retraité-e-s font front(s) !
P 3 Un berceau des sciences en Essonne
P3-4 Sanofi et le PPM
P 4 les retraités privés de culture
P 5 Bilans pour l'AG de Juin
P 6 Retour de Préfecture :
LA PAROLE EST A VOUS

Depuis plusieurs années, la célébration de la journée des travailleurs et travailleuses par des défilés festifs et familiaux nous est confisquée. La dernière en date s'est révélée particulièrement violente par l'agression de nos camarades de la CGT au sein du cortège unitaire. Les larmes de crocodile de certain-e-s personnalités de droite ne sauraient occulter la responsabilité du gouvernement et son travail de sape des droits sociaux et des libertés.

Réforme de l'assurance chômage dans un contexte de crise, décision par ordonnance d'une PSC ⁽¹⁾ dans la Fonction Publique qui nie la solidarité, laisse les retraités sur le bord du chemin et favorise les surcomplémentaires privées, loi « sécurité globale » liberticide qui peut permettre, au gré du pouvoir, d'interdire des syndicats tel l'Unef, Macron avance « quoiqu'il en coûte » en vue des élections. Ce faisant, il alimente les idées de la droite extrême et crée les conditions d'une arrivée, clés en mains, du Rassemblement National.

Mais, malgré une vie sociale et culturelle étouffée par la pandémie, les retraités, nombreux dans les manifestations, restent présents avec la FGR-FP sur le terrain. Lors du vote sur les rapports d'activités et financier de l'année 2019, vous avez été nombreux à nous renvoyer votre bulletin, témoignant de votre intérêt pour la vie de la FGR-FP 91. Cette situation doit être l'occasion de réfléchir sur des moyens pour faciliter la participation de tous les adhérents : votes par correspondance, visioconférence...

Nous sommes prêt-e-s à vous accueillir à notre AG dans les meilleures conditions pour toutes et tous. Merci de nous avertir dans la mesure du possible de votre venue (coordonnées p 6).

Anne-Marie Roussel

(1) PSC : Protection Sociale Complémentaire

Résultats du vote de l'AG bilan 2019

Inscrits : 337

Votants : 71

Votants retenus : 65

1 vote non retenu car électeur non identifié

5 votes arrivés après dépouillement

	Bilan financier	Rapport d'activité
Pour	65	65
Contre	0	0
Abstention	0	0

Les membres de la Commission Exécutive vous remercient de votre confiance.

La FGR-FP au cœur des fronts pour la loi « grand Age et autonomie » !

Rappel historique : créée en 1936⁽¹⁾ avec seulement une interruption due à la guerre, la FGR-FP est gérée par une commission exécutive nationale élue en Congrès désormais tous les 3 ans et par des sections départementales (CE départementale). De nombreux échanges ont lieu par régions avec un délégué régional. Elle entretient des relations avec les syndicats de la Fonction Publique : FSU, UNSA, FO, SUD Et les mutuelles de fonctionnaires au sein de la Mutualité Fonction Publique. Pour des raisons d'orientation, de nombreux syndicats de l'UNSA ont quitté la FGR-FP depuis 2016.

Le **pôle des retraités** regroupe des associations de retraités de la Fonction Publique. Y participent avec la FGR-FP :



ANR-PTT : Association nationale des Retraités de la Poste et France Télécom ; UNRP : Union nationale des retraités de la Police ; UNPRG : Union nationale du personnel en retraite de la Gendarmerie ; FNOM : Fédération nationale des Officiers marins ; UNSOR : Union Nationale des Sous-Officiers en Retraite et sous-officiers réunis. Elles ont signé en 2019 une convention de partenariat, dans la défense de leurs intérêts communs : statut de la Fonction Publique, Code des pensions civiles et militaires, protection sociale de qualité, réforme de la fiscalité ...

La **FGR-FP échange également avec l'inter-UCR** (Unions confédérales de retraités) qui regroupe des collectifs de retraités de divers syndicats couvrant tous les secteurs d'activités : CGT - CFDT - FO - CFE/CGC - CFTC et UNSA, sans la FSU qui en est exclue au motif qu'elle n'est pas une confédération...

En 2014 a été créé un front unitaire des retraités appelé « groupe des 9 », à l'initiative de la FSU pour constituer un front solide face au gouvernement. Il comprend des syndicats et des associations : CGT - FO – CFE/CGC - CFTC - FSU – FGR-FP - SOLIDAIRES - LSR (Loisirs et Solidarité des Retraités), ENSEMBLE et solidaires (UNRPA).



Dans l'Essonne, le front unitaire des retraités comprend la CGT, FO, Solidaires, la FSU, La FGR-FP et Ensemble et solidaires (UNRPA) + l'UNSA qui rejoint le groupe pour certaines actions. La CFE-CGC ne souhaite pas participer. CFTC et LSR ne sont pas représentés dans le 91. La CFDT retraités pour sa part, refuse de participer aux actions du front unitaire des retraités

Françoise Brideron

⁽¹⁾ Plus d'infos ici <http://www.fgrfp.org/histoire.htm>

A quand la loi « Grand Age et Autonomie » ?

Annoncée comme « marqueur social du quinquennat », prévue en 2019, puis 2020, elle ne cesse d'être reportée. Toutes les organisations ci-dessus et les quatre associations de l'aide, de l'accompagnement et des soins à domicile ont exprimé début 2021 leur indignation et leur colère d'entendre que ce projet sera repris « quand la situation sanitaire le permettra » (sic). La crise devrait faire accélérer les décisions et non les retarder !!

La vallée de l'Yvette, berceau des sciences en Essonne.

Le département de l'Essonne doit pour partie son attractivité au haut potentiel scientifique de la vallée de l'Yvette. La vocation scientifique de la région a commencé avec la naissance de trois établissements, la faculté des sciences d'Orsay, le CNRS ⁽¹⁾ de Gif/Yvette et le centre du CEA ⁽²⁾ de Saclay qui ont en commun un lien avec la famille Curie.

Au début des années 1900, Pierre et Marie Curie avaient élu Saint-Rémy-lès-Chevreuse comme lieu de vacances. Ils venaient fréquemment s'y reposer et se promener dans la vallée avec leurs filles Irène et Ève. Sous le front Populaire, Irène Curie est nommée sous-secrétaire d'État à la recherche scientifique, alors que les femmes n'ont pas encore le droit de vote, et participe à la création du CNRS. Quelques années plus tard, impliquée dans la réflexion sur la décentralisation de la faculté des sciences de Paris, elle propose le site d'Orsay. L'État se rend alors acquéreur d'un domaine avec un petit château ayant appartenu à un collaborateur pendant la guerre. De son côté, Frédéric Joliot, mari d'Irène Curie, est directeur du CNRS de 1944 à 1946 et participe à la création du Commissariat à l'Énergie Atomique en 1945. Il est nommé haut-commissaire par De Gaulle. Il sera révoqué de son poste pour des raisons politiques en 1950.



Convaincu du rôle primordial de la science pour l'indépendance de la France, F. Joliot prônera un enseignement supérieur de la recherche et une communauté scientifique affranchie des pressions politiques et du monde industriel. Il réclamera pour les scientifiques et techniciens des moyens d'existence et de travail dignes.

Vous avez dit prémonitoire...

Anne-Marie Roussel avec l'aide de Jean-Luc Mazet

⁽¹⁾ CNRS : Centre National de la Recherche scientifique

⁽²⁾ CEA : Commissariat à l'Énergie Atomique

Comment Sanofi confirme la nécessité d'un Pôle Public du Médicament (PPM)

Dans la motion de la Commission Exécutive Nationale de la FGR-FP Janvier 2021 :

« (...) La pénurie de vaccins, conséquence d'une politique qui a sacrifié les moyens de la recherche publique et laissé délocaliser la production de médicaments, est catastrophique, l'exemple de Sanofi est éclairant à cet égard. La création d'un pôle public du médicament est indispensable pour maîtriser les besoins de notre service de santé en toute sécurité et hors de toute compétition (...) ».

En dépit de son discours sur le vaccin comme « bien public mondial », **cela faisait des mois que Macron s'opposait, avec l'Union européenne, à la levée des brevets sur les vaccins.**

Une proposition de Biden va enfin dans ce sens mais compte tenu des négociations dans le cadre de l'OMC et de l'opposition de certains pays dans l'U.E (dont celles de l'Allemagne et de la France), **l'aboutissement de cette mesure risque de prendre encore du temps, coûteux en millions de vies alors que la circulation des variants se poursuit.**

De plus, la levée (temporaire) en cours provoque déjà la mobilisation des industries pharmaceutiques malgré les gains réalisés et les dividendes exorbitants distribués aux actionnaires (21,4 mds d'euros par Pfizer, Astra Zeneca et Johnson & Johnson).

Aujourd'hui les laboratoires privés, qui doivent beaucoup au financement public des recherches, restent en situation de monopole et continuent à imposer leurs conditions et à en retirer d'énormes profits. **Exigeons un PPM pour que les vaccins ne soient plus des marchandises comme les autres !**

(suite page 4)



LA FAILLITE DE SANOFI EN MATIERE DE VACCINS

Le 4 février 2021 (photo ci-joint), la FGR-FP était présente avec les salariés de Sanofi qui manifestaient à Chilly-Mazarin (91) devant le siège du pôle Recherche et Développement du groupe pour dénoncer les plans de suppressions d'emplois à répétition entraînant la déstabilisation des équipes de chercheurs. (Rappelons-nous qu'avant d'être privatisée, c'était une entreprise publique)

Pourtant Sanofi a reçu énormément d'aides de l'Etat : 120 à 130 millions par an depuis 10 ans au titre du Crédit Impôt Recherche (CIR : une niche fiscale de plus) sans aucune condition !

Mais pour plus de rentabilité elle massacre sa recherche : sites supprimés, délocalisations, recherche des niches les plus rentables pour pouvoir distribuer 4 milliards de dividendes par an aux actionnaires du groupe (L'Oréal, Blackrock, Vanguard...). Sanofi n'est-elle pas le contre-exemple de ce que devraient être des entreprises de santé travaillant pour l'intérêt général ?

Roselyne Cozic, Mireille Breton

Une pétition « Pas de profit sur la pandémie » est en ligne ici :
<https://eci.ec.europa.eu/015/public/#/screen/home>

Les retraité.e.s privé.e.s de culture

Les retraité.e.s représentent un très fort pourcentage des spectateurs, des auditeurs, des visiteurs de musées, d'expositions, universités du temps libre.

L'empêchement des activités culturelles représente un bouleversement dans leurs habitudes, voire remet en cause ce qui donnait un sens à leur vie : les valeurs d'échange, de convivialité, de partage.

Il leur manque les émotions vécues ensemble, expérience indispensable et irremplaçable surtout pour qui vit seul ou est isolé ou en zone rurale. Il manque également les contacts et les échanges d'après spectacles avec les acteurs, artistes ou metteurs en scène.

Le processus s'est déroulé en plusieurs phases : après l'effort du premier confinement un espoir était né lors de la reprise inégale, confuse, un peu bâtarde le 18 mai 2020 puis vint la déception brutale et violente le 29 octobre 2020 et surtout le 15 décembre 2020 après l'annonce officielle de « non réouverture des salles de spectacles ». Cela a fait naître un sentiment de désespoir, de révolte, d'exaspération et de tristesse.

Il existe de nombreuses propositions de spectacles en diffusion par les réseaux sociaux ou des visites virtuelles organisées par des villes ou des services comme Corbeil, Lardy, Etampes sous des formes variées

(concours de poésies, quiz des coulisses, spectacles). Certes, elles ont le mérite d'exister mais accroissent la fracture numérique entre ceux qui ont accès aux techniques de télécommunication et ceux qui en sont exclus.

Une enquête réalisée par *Géront'if*⁽¹⁾ semble montrer que le confinement a pu être un accélérateur de l'usage du numérique mais surtout du téléphone (audio et visio).

La culture se meurt et, compte tenu des étroites interactions entre la culture et les retraité.e.s, les retraité.e.s meurent aussi à petit feu.

Il est grand temps que cela cesse et que les salles de spectacles puissent rouvrir.

(1) Géront'if : gérontopôle d'Île-de-France, un projet participatif

Françoise Brideron
Claire Lebar

RAPPORT D'ACTIVITE 2020

Calendrier 2020

Janvier – février : la lutte pour les retraites se poursuit et les retraité-e-s sont présent-e-s dans les cortèges.

Mars : confinement, fermeture de la Maison des syndicats.

Septembre : dépôt de candidature au CDCA : Paul Baron titulaire, Anne-Marie Roussel suppléante.

Novembre : Journal de préparation à la journée nationale du 17 et campagne de pétition (cartes et en ligne) pour la défense du pouvoir d'achat. *Voir ci-contre.*

Une demande d'audience avec le groupe des 6 de l'Essonne (Cf p 2) trop tardive auprès du préfet n'a pu être menée à bien et a été reportée à 2021 (p 6).

Décembre : Lettre aux parlementaires de l'Essonne, avec le groupe des 6, contre la création d'une 5ème branche "autonomie" de la Sécurité Sociale.

La crise sanitaire que nous connaissons depuis plus d'un an maintenant a bien-sûr fortement impacté nos activités tout le long de l'année 2020. Les réunions en présentiel étant impossibles, nous avons essayé de maintenir le lien par internet. Une fois le confinement levé, la Maison des syndicats, qui nous permet de nous réunir grâce à la FSU, est restée fermée pendant plusieurs mois. Sa réouverture s'est faite avec moult contraintes sanitaires et beaucoup d'incertitudes puisque le conseil départemental poursuit son objectif de fermeture définitive. La commission exécutive n'a pas pu se réunir et l'AG annuelle ne s'est pas tenue. Un seul journal a pu être réalisé, contenant notamment la carte pétition. Les retours que nous avons eus nous ont cependant montré que ce lien était important.

Nous avons maintenu un travail avec les autres organisations de retraité-e-s de l'Essonne qui a conduit à des actions communes.

La vie de la section départementale de la FGR-FP a été chaotique en 2020 mais ce que nous avons appris pour gérer une situation exceptionnelle nous sera profitable pour l'avenir.

Journée d'action nationale du 17 Novembre 2020

Le « groupe des 9 » réclame une augmentation immédiate de 100 € à valoir sur une revalorisation des pensions calculée sur l'évolution du salaire moyen, un accès à la santé pour tous particulièrement mis à mal pendant la pandémie, la prise en charge de la perte d'autonomie à 100% dans la branche maladie de la Sécurité Sociale.

RAPPORT FINANCIER 2020

En raison des mesures sanitaires et avec l'accord du Trésorier national, la commission de vérification des comptes n'a pas pu se réunir cette année. Tous les documents seront disponibles lors de la prochaine AG, avant le vote du rapport financier 2020.

Maxence Lambert, trésorier

CHARGES		Montant	PRODUITS		Montant
1 Reversement sur cotisations			1 Cotisations		
C1	COTISATIONS ADHÉRENTS DIRECTS	988,75	P1	COTISATIONS ADHÉRENTS DIRECTS	1 412,50
C2	COTISATION FONDS D'AIDE AUX SECTIONS	0,00	P2	COTISATIONS ADHÉRENTS SYNDIQUÉS	586,00
2 Dépenses de fonctionnement			2 Autres recettes de fonctionnement		
C5	ÉDITION BULLETIN DÉPARTEMENTAL	0,00	P5	INTERETS LIVRET EPARGNE	4,55
C6	DIFFUSION BULLETIN DÉPARTEMENTAL	329,80	P6	PRODUITS FINANCIERS ET AUTRES PLACEMENTS	0,00
C7	FRAIS DE FONCTIONNEMENT (affr., fournitures, pt matériel)	123,37			
C11	ASSURANCE MAIF	259,54			
C15	AUTRES CHARGES – MOUVEMENTS INTERNES	0,00	P15	AUTRES PRODUITS – MOUVEMENTS INTERNES	0,50
TOTAL DES CHARGES		1 701,46	TOTAL DES PRODUITS		2 003,55

RÉSULTAT 2020 302,09 €

AVOIRS AU 31/12/2020 5 765,23 €

Le bilan 2020 présente un solde positif de plus de 300 euros. Les recettes provenant des cotisations sont en légère diminution et les dépenses dues au bulletin départemental ont fortement baissé, puisqu'un seul numéro a pu être réalisé. Au 31/12/20, le compte bancaire totalisait 1210,51 € et le compte Casden 4554,72 €, ce qui peut nous permettre d'envisager des dépenses de fonctionnement à la hauteur de notre activité, avec comme perspective le Congrès FGR-FP de 2022.

AG de la FGR-FP mardi 15 Juin à 14H à la Maison des syndicats place de l'Agora à Evry

Pour échanger, décider et construire soyons nombreux !

2021 ensemble : encore masqués mais pas muselés.

Actu FGR-FP 2021

13 janvier : Visio inter orga

28 janvier : Réunion inter orga préparation de l'audience à la préfecture.

11 février : annulation audience préfet épisode neigeux.

18 février : adresse au Préfet sur la situation suite au report de l'audience.

Mars : journal pour une AG 2019 par correspondance

23 mars : réunion CE dépouillement (résultats page 1).

25 mars : réunion inter orga préparation audience.

31 mars : journée d'action des retraités audience préfecture inter orga manif Paris.

1^{er} mai manifestation

Rencontre en Préfecture, le compte n'y est pas.

7 organisations de retraités du 91 avaient demandé ensemble audience au Préfet. Après plusieurs reports elle a enfin eu lieu le 31 Mars, journée nationale de mobilisations des retraités. Présence bienvenue de l'ARS aux côtés du directeur adjoint du cabinet du Préfet, mais peu de réponses satisfaisantes.

Etat de la vaccination et accès aux soins dans le 91 : nous avons tiré la sonnette d'alarme sur les énormes difficultés à avoir des rendez-vous pour les plus âgés. Le directeur adjoint de l'ARS a choisi de tout justifier longuement sans chercher à échanger : « 80 % de personnes vaccinées (...en Ehpad). La création de centres de vaccination se fait là où des dossiers sérieux sont déposés » (sic) ... Quant à la fermeture en cours de lits, de services etc. dans l'hôpital public, « ce n'est pas une décision de l'ARS mais une demande de la communauté médicale » (re-sic)., mais il concède que la situation doit évoluer. Déprogrammation d'autres opérations ? L'ARS reconnaît que le 91 est à 125% d'occupation des lits de réanimation au 31 Mars donc doit déprogrammer ...

Nous avons abordé la question **des attaques contre le pouvoir d'achat des retraités, rappelé notre refus d'une nouvelle branche de la sécurité sociale spécifique pour financer l'autonomie, qui doit rester dans la branche maladie et souligné notre rejet des lois liberticides qui se multiplient.** Sans véritable échange, le représentant du Préfet a pris note annonçant rapidement qu'il avait une autre réunion. (*Compte rendu complet de l'audience sur demande*). Mireille BRETON

APPEL A TOUTES ET TOUS : Nous ne pouvons en rester là. Vos témoignages doivent nous apporter des exemples incontestables que nous entendons porter avec les autres organisations de retraités devant le Préfet, l'ARS et dans l'opinion publique. Nous souhaitons préparer une AG bien ancrée dans le département afin que nous parlions plus fort ensemble. **Vous pouvez nous y aider en répondant aux questions ci-dessous (avant le 15 Juin, que vous puissiez être présents à l'AG ou non).**

1 Conditions de votre vaccination et plus globalement de l'accès aux soins autour de vous ?

2 Situation/ dégradation des services publics dans votre ville et conséquences ?

3 Evolution de votre pouvoir d'achat, causes et conséquences ?

Vous pouvez nous répondre en quelques mots ci-dessus ou plus longuement – y compris sur d'autres sujets- en envoyant votre témoignage écrit (par courrier à Anne-Marie Roussel, 15 rue Fustel de Coulanges 91 300 Massy ou par mail am08rous@yahoo.fr)